



CIRANO

Allier savoir et décision

CRÉATION D'UN OUTIL DE MESURE DE LA LITTÉRATIE CONCERNANT LA GESTION DE L'OFFRE ET D'ÉVALUATION DE SON IMPACT

JADE DOSTIE
MAURICE DOYON
LAURE SAULAIS

2023s-16
CAHIER SCIENTIFIQUE

CS

Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations

Les **cahiers de la série scientifique** visent à rendre accessibles les résultats des recherches effectuées par des chercheurs membres du CIRANO afin de susciter échanges et commentaires. Ces cahiers sont rédigés dans le style des publications scientifiques et n'engagent que leurs auteurs.

The purpose of the Working Papers is to disseminate the results of research conducted by CIRANO research members in order to solicit exchanges and comments. These reports are written in the style of scientific publications. The ideas and opinions expressed in these documents are solely those of the authors.

Le **CIRANO** est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi des compagnies du Québec. Le financement de son infrastructure et de ses activités de recherche provient des cotisations de ses organisations-membres, d'une subvention d'infrastructure du gouvernement du Québec, de même que des subventions et mandats obtenus par ses équipes de recherche.

CIRANO is a private non-profit organization incorporated under the Quebec Companies Act. Its infrastructure and research activities are funded through fees paid by member organizations, an infrastructure grant from the government of Quebec, and grants and research mandates obtained by its research teams.

Les partenaires du CIRANO – CIRANO Partners

Partenaires corporatifs – Corporate Partners

Autorité des marchés financiers
Banque de développement du Canada
Banque du Canada
Banque nationale du Canada
Bell Canada
BMO Groupe financier
Caisse de dépôt et placement du Québec
Énergir
Hydro-Québec
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Intact Corporation Financière
Investissements PSP
Manuvie Canada
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
Ministère des finances du Québec
Mouvement Desjardins
Power Corporation du Canada
Ville de Montréal

Partenaires universitaires – Academic Partners

École de technologie supérieure
École nationale d'administration publique
HEC Montréal
Institut national de la recherche scientifique
Polytechnique Montréal
Université Concordia
Université de Montréal
Université de Sherbrooke
Université du Québec
Université du Québec à Montréal
Université Laval
Université McGill

Le CIRANO collabore avec de nombreux centres et chaires de recherche universitaires dont on peut consulter la liste sur son site web.
CIRANO collaborates with many centers and university research chairs; list available on its website.

© Juin 2023. Jade Dostie, Maurice Doyon et Laure Saulais. Tous droits réservés. *All rights reserved.* Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©. *Short sections may be quoted without explicit permission, if full credit, including © notice, is given to the source.*

Les idées et les opinions émises dans cette publication sont sous l'unique responsabilité des auteurs et ne représentent pas les positions du CIRANO ou de ses partenaires. *The observations and viewpoints expressed in this publication are the sole responsibility of the authors; they do not represent the positions of CIRANO or its partners.*

Création d'un outil de mesure de la littératie concernant la gestion de l'offre et d'évaluation de son impact*

Jade Dostie[†], Maurice Doyon[‡] et Laure Saulais[§]

Résumé

La présente étude s'inscrit dans un processus de développement d'un outil de mesure des connaissances en agroéconomie, plus précisément au sujet de la gestion de l'offre, et ce, au niveau pancanadien. La gestion de l'offre est une politique agricole unique au Canada et dont les effets ne font pas l'unanimité parmi les experts.

Puisque les divergences d'opinion concernant la gestion de l'offre ont été portées jusque dans les médias destinés au grand public (éditoriaux, articles d'opinion, etc.), il semble intéressant de mesurer le niveau de connaissance de la population canadienne sur ces principaux éléments. En outre, les consommateurs canadiens manifestent un intérêt croissant vis-à-vis de certains attributs sociaux de leur consommation alimentaire sur lesquels la gestion de l'offre peut avoir un impact indirect – en particulier l'équité, le bien-être animal et l'impact environnemental. Cependant, très peu d'études explorent la connaissance et la compréhension de ces aspects par les consommateurs.

Nous avons recensé peu de littérature sur le développement d'indicateurs de littératie en agriculture et encore moins en agroéconomie. Cette étude développe dans un premier temps un outil de mesure de la littératie concernant la gestion de l'offre, puis dans un deuxième temps un outil d'évaluation de la perception de la gestion de l'offre par les Canadiens. Les étapes de création des deux outils sont décrites et l'analyse des résultats du prétest de l'outil de mesure de la littératie est présentée et discutée.

Le prétest a été complété par 119 répondants, dont 62 évoluant dans le milieu agricole. Les répondants ont en moyenne un score de littératie de 56,4%. L'échantillon étant surreprésenté en ce qui concerne la connaissance du milieu agricole, on estime que ce niveau de littératie relativement faible est plus élevé que celui de la population générale.

Abstract

The present study is part of a process to develop a pan-Canadian tool for measuring the level of literacy (knowledge) of Canadians on supply management. Supply management is a unique agricultural policy in Canada and the effects of this policy are not unanimously accepted by experts.

Since differences of opinion concerning supply management have been carried over into the media aimed at the general public (editorials, opinion articles, etc.), it seems interesting to measure the Canadian population's level of knowledge of these key elements. In addition, Canadian consumers are showing a growing interest in certain social attributes of their food consumption on which supply

* Ce projet a été soutenu financièrement, sans droit de regard, par la Fédération des producteurs de lait du Québec et la Chaire de recherche économique sur l'industrie des œufs.

[†] Candidate à la maîtrise en agroéconomie à l'Université Laval

[‡] Professeur au département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation à l'Université Laval

[§] Professeure au département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation à l'Université Laval

management can have an indirect impact - in particular, equity, animal welfare and environmental impact. However, very few studies explore consumers' knowledge and understanding of these aspects.

We found limited literature on the development of literacy indicators in agriculture, and even less in agricultural economics. In this study, we first develop a tool for measuring supply management literacy, followed by a tool for assessing Canadians' perception of supply management. The steps involved in creating both tools are described, and analysis of the results of the pre-test of the literacy measurement tool is presented and discussed.

The pre-test was completed by 119 respondents, 62 of them from the farming community. Respondents had an average literacy score of 56.4%. As the sample is over-represented in terms of knowledge of the farming community, this relatively low literacy level is thought to be higher than that of the general population.

Mots-clés/Keywords : Littératie, Questionnaire, Gestion de l'offre, Perception, Opinion / Literacy, Questionnaire, Supply Management, Perception, Opinion

Pour citer ce document

Dostie, J., Doyon, M., & Saulais, L. (2023). Création d'un outil de mesure de la littératie concernant la gestion de l'offre et d'évaluation de son impact (2023s-16, Cahiers scientifiques, CIRANO.) <https://doi.org/10.54932/TYGI8452>

Table des matières

Table des matières	1
Liste des figures, tableaux, illustrations	2
Mise en contexte.....	3
2. Construction d'un questionnaire de mesure de la littératie	4
2.1 Recension des études sur la mesure de la littératie.....	4
Identification des thèmes et concepts	4
Outils de mesure.....	6
Analyse des réponses et score de littératie	8
2.2 Méthodologie.....	9
Thèmes des questions.....	9
Choix du type de questions.....	9
Structure du questionnaire.....	10
2.3 Calcul du score	11
3. Présentation et analyse des résultats du prétest	12
3.1 Portrait des répondants	12
3.2 Analyse des résultats	12
3.3 Analyse par question	15
4. Outil de mesure des perceptions sur la gestion de l'offre.....	20
4.1 Recensement des positions.....	21
4.1.1 Le prix des produits sous gestion de l'offre.....	21
4.1.2 La diversité de l'offre	22
4.1.3 L'occupation du territoire.....	22
4.1.4 L'accès au quota, la rentabilité des entreprises et la relève.....	23
4.1.5 Le commerce international	23
4.2 Méthodologie pour l'outil de mesure des perceptions sur la gestion de l'offre	24
Conclusion.....	27
Bibliographie.....	28
Doyon, M. (2011) Canada's Dairy Supply Management: Comprehensive Review and Outlook for the Future. CIRANO, 2011DT-01.....	28
Annexe I Recensement partiel-La gestion de l'offre dans les médias, janvier 2019- mai 2022	31
Annexe II. Questionnaire littératie 12 questions	34

Annexe III. Questionnaire littératie 6 questions.....	37
Annexe IV. Questionnaire perception	39

Liste des figures, tableaux, illustrations

Tableau 1. Thématiques agroéconomiques selon Aballo (2021).....	5
Tableau 2. Structure du questionnaire (12 questions)	10
Tableau 3. Calcul du score par question avec bonis.....	11
Tableau 4. Calcul simple du score par question	12
Tableau 5. Résultats questionnaire 12 questions (prétest).....	13
Tableau 6. Comparaison des groupes de répondants (méthode simple).....	14
Tableau 7. Analyse du niveau de réussite des questions (prétest).....	15
Tableau 8. Questionnaire initial-Groupe de tête.....	18
Tableau 9. Questionnaire initial-Groupe de fin.....	18
Tableau 10. Simulations avec six questions parmi les huit restantes	19
Tableau 11. Questions discriminantes.....	26

Mise en contexte

Au Canada, plusieurs politiques sont mises en œuvre pour soutenir le système agroalimentaire. La gestion de l'offre est l'une d'entre elles. Ce système, aujourd'hui unique au Canada, a été mis en place au début des années 1970 (Heminthavong, 2018). Il repose sur trois éléments : le contrôle de la production, la détermination des prix et le contrôle des importations (Gouvernement du Québec, 2022). Cette politique vise ainsi la gestion des volumes de certains produits agricoles mis en marché afin d'arrimer l'offre et la demande sur le marché domestique. En échange de contraintes de production, les producteurs reçoivent un coût de production moyen, alors que les importations des produits sous gestion de l'offre sont limitées afin d'assurer l'efficacité des quotas de production. Plus précisément, cinq productions sont sous gestion de l'offre soit le lait, le poulet, le dindon, les œufs de consommation et d'incubation (Gouvernement du Québec, 2022). Le Canada étant aujourd'hui le seul pays qui utilise cette politique agricole, la gestion de l'offre demeure une politique agricole qui ne fait pas l'unanimité (Romero, 2020).

Une recension non exhaustive sur 18 mois (2021-2022) permet de constater que la gestion de l'offre a fait l'objet de plusieurs éditoriaux et textes d'opinion dans la presse généraliste (voir annexe I). De plus, il semble que les médias présentent majoritairement un point de vue critique envers la gestion de l'offre et que ces points de vue soient le fait d'un faible nombre d'individus. Dans ce contexte, il semble pertinent de mesurer le niveau de connaissance de la population canadienne sur la gestion de l'offre ainsi que leur perception de cette politique agricole.

En outre, les consommateurs canadiens s'intéressent de façon croissante aux attributs sociaux tels que la provenance, l'équité, le bien-être animal et l'impact environnemental de leur alimentation, même si cet intérêt ne se traduit pas nécessairement dans leurs habitudes d'achat (Observatoire de la Consommation Responsable, 2022; Doyon et coll., 2022). Bien que ces aspects soient indirectement reliés aux politiques telles que la gestion de l'offre, peu de données permettent d'éclairer la connaissance et la compréhension de ces aspects par les consommateurs. En outre, nous avons recensé peu de travaux dans la littérature scientifique sur le développement d'indicateurs de littératie en agriculture et encore moins en agroéconomie qui permettraient d'évaluer ces connaissances.

Cette étude a donc pour objectif de développer et de valider un outil de mesure de la littératie concernant la gestion de l'offre, ainsi que d'un outil d'évaluation de l'impact de la littératie sur la perception par Canadiens de la gestion de l'offre¹. Dans un premier temps, nous développons donc un outil de mesure de la littératie de la gestion de l'offre que nous prétestons extensivement pour en arriver à un outil final. Dans un deuxième temps, nous développons un outil de mesure de l'impact de la littératie sur la perception des Canadiens en leur présentant des arguments contraires d'analystes sur des questions spécifiques concernant la gestion de l'offre. Les étapes de création des deux outils sont décrites et l'analyse des résultats du prétest du questionnaire de littératie est présentée et discutée.

Pour la suite du rapport de recherche, nous effectuons dans d'abord une revue de la littérature portant sur l'élaboration d'un outil de mesure de la littératie. Suit la construction de l'outil de mesure du niveau de littératie sur la gestion de l'offre, les analyses des résultats du prétest et l'optimisation des questions. Finalement, nous développons un outil de mesure de la perception par les Canadiens de la gestion de l'offre.

2. Construction d'un questionnaire de mesure de la littératie

2.1 Recension des études sur la mesure de la littératie

En absence d'une riche littérature sur la littératie en agroéconomie, le développement de l'outil s'est appuyé sur des études de littératie dans des domaines connexes, en particulier l'agriculture, la finance, la nutrition et la santé.

Identification des thèmes et concepts

Il ressort de cette recension, en premier lieu, l'importance de procéder à l'identification des principaux sujets et concepts importants dans la thématique abordée, ainsi qu'à la formulation de la définition de la littératie dans ce domaine selon les experts (Frick et coll., 1991). Une étude

¹ Les deux outils développés sont regroupés au sein d'un questionnaire qui sera administré à l'échelle canadienne avec une représentativité par province. L'analyse de ce questionnaire n'est toutefois pas l'objet de cette étude.

préliminaire à la présente recherche a été menée par Aballo (2021) afin de compléter cette première étape. Suivant la méthode Delphi, Aballo (2021) a consulté des professionnels, afin de déterminer les différents domaines d'intérêts de l'agroéconomie et de la gestion de l'offre et de définir la littérature en agroéconomie. La présente étude s'appuie sur la définition de la littérature en agroéconomie qui ressort de ce travail (Aballo, 2021), soit :

« Le degré de connaissance de base et la capacité d'un individu à comprendre l'agroalimentaire et ses enjeux en tant que consommateur (achat d'aliment éclairé) et citoyen éclairé (participation éclairée aux débats menés dans la société). Elle désigne la capacité d'un individu à comprendre les prix, les coûts et les caractéristiques des produits agricoles et des aliments sous l'angle de leurs modes de production, de transformation et de distribution, de leurs effets sur l'environnement et de leur réponse aux attentes sociétales. » (P. 45)

Cette étude (Aballo, 2021) a également permis d'identifier 4 principaux domaines à l'agroéconomie : les facteurs qui influencent la fixation des prix des aliments, le fonctionnement des marchés agricoles, le rôle élargi de l'agriculture et de l'alimentation ainsi que la source et la nature de l'information sur les produits agricoles. Ces 4 principaux thèmes regroupent chacun quelques sous-thèmes, comme indiqué au Tableau 1.

Tableau 1. Thématiques agroéconomiques selon Aballo (2021)

<ol style="list-style-type: none">1. Facteurs qui influencent la fixation des prix des aliments<ol style="list-style-type: none">a. Coût de productionb. Conditions de productionc. Spécificité des produits agricolesd. Mécanisme de transmission des prix dans les filièrese. Conditions et coûts de transformation2. Fonctionnement des marchés agricoles<ol style="list-style-type: none">a. Mécanisme de l'offre et de la demandeb. Spécificités de l'offre et de la demandec. Structures des marchés3. Rôle élargi de l'agriculture et de l'alimentation<ol style="list-style-type: none">a. Dynamisme territorialb. Souveraineté alimentaire4. La source et nature de l'information sur les produits agricoles<ol style="list-style-type: none">a. Quelle information chercher

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">b. Où aller chercher l'informationc. Comment chercher l'information |
|--|

Ainsi, selon Aballo (2021), une personne ayant une bonne littératie de la gestion de l'offre aurait une connaissance sur chacune des composantes suivantes et elle serait capable de comprendre les débats qui s'y font et d'exposer son point de vue :

- Son fonctionnement de base
- Son origine; son histoire, pourquoi elle fut mise en place
- Ses effets connus, tant sur les plans économique, sociétal, le bien-être animal, la qualité des produits;
- Son impact sur les prix à la consommation, sur l'autonomie alimentaire territoriale et sur les échanges internationaux
- Sa complexité; le fait que rien ne soit vraiment clair sur la nature de son impact sur les prix à la consommation

Outils de mesure

C'est sur la base de cette première étape d'identification des concepts qu'est ensuite développé le questionnaire de mesure de la littératie. Différents formats de questionnaires existent dans la littérature. Dans le domaine de la nutrition, Krause et coll. (2018) ont créé un questionnaire court et simple, intitulé Short Food Literacy Questionnaire (SFLQ), utilisé dans les milieux de la pratique en santé publique. Les questions sont regroupées selon les indicateurs de mesure de Nutbeam (fonctionnel, interactif, critique). Le SFLQ comporte 12 questions à choix multiples selon l'échelle de Likert (très bien à très mal, totalement en accord à totalement en désaccord, jamais à toujours, très difficile à très facile) (Krause et al, 2018). Il s'agit donc d'un questionnaire de type auto-évaluation des connaissances dans lequel il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Les participants évaluent eux-mêmes leur niveau de connaissance à l'aide de l'échelle de Likert. Poelman et coll. (2018) suivent la même méthode dans leur Self Perceived Food Literacy Scale (SPFL). L'objectif de cette étude est d'élaborer et de valoriser une échelle de littératie alimentaire auto-perçue pour l'alimentation saine. L'élaboration de l'outil de mesure de littératie a été faite en trois étapes. Les éléments de l'échelle SPFL ont d'abord été développés sur la base de connaissances d'experts et de la littérature existante, puis le questionnaire a été rédigé et testé et

finalement la recherche de corrélations avec des variables sociodémographique. Le questionnaire comporte 29 questions avec échelle de Likert.

Palumbo et coll. (2017) proposent une démarche différente. Avant la création d'un questionnaire, tous les membres de l'équipe multidisciplinaire de 12 membres se sont mis d'accord sur une définition de la littératie alimentaire. Différentes rondes de discussion ont ensuite été menées pour rassembler les principaux éléments à évaluer dans les différentes dimensions. En se basant sur ces différents éléments, les auteurs mettent en place une enquête de type auto évaluative, sous la même forme que celle de Krause et coll. (2018). Cela permet de faire différentes corrélations entre la littératie alimentaire et l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, le statut social, etc. L'outil de mesure se base sur le modèle de l'European Health Literacy Survey (EHLS). Le questionnaire est formé de déclarations directes, associées à une échelle de Likert à 4 niveaux. Les indicateurs de mesure de Nutbeam (fonctionnel, interactif, critique) sont ici aussi utilisés.

Du côté la littératie financière, Lusardi et Mitchell (2010) mesurent la littératie avec trois niveaux de questions. Dans le questionnaire, les deux premières questions permettent de déterminer si les répondants connaissent bien l'inflation et possèdent une numératie financière basique. Dans ce cas-ci, il s'agit d'un questionnaire dans lequel il y a de bonnes et de mauvaises réponses. De plus, le niveau de difficulté progresse avec les questions. La troisième question est donc la plus difficile et porte sur les connaissances des répondants en matière de diversification des risques. Ces niveaux de questions permettent de différencier les répondants entre naïfs et sophistiqués (Lusardi et Mitchell, 2010). Dans ce cas-ci, les deux premières questions ont trois choix de réponses et la troisième est une question de type binaire (vrai ou faux). Dans tous les cas, les participants ont la possibilité de répondre « je ne sais pas ».

Dans le domaine de la santé, Sorenson et coll. (2013) développent un questionnaire évaluant par échelle de Likert quatre types de compétences : accéder (chercher, trouver et obtenir), comprendre, apprécier (interpréter, filtrer, juger et évaluer) et appliquer (communiquer et utiliser). Il s'agit ici aussi d'autoévaluation de la part des répondants.

Bien qu'Aballo (2021) développe un questionnaire pour mesurer le niveau de littératie en agroéconomie, son étude est toutefois plus générale et ne porte pas spécifiquement sur la gestion

de l'offre. Notons qu'un segment de son questionnaire porte sur la gestion de l'offre, mais il s'agit davantage d'un élément de perception et d'opinion qui ne permet pas de mesurer le niveau de littératie.

Il est à noter que plusieurs des études précédemment discutées portent sur le niveau de littératie en santé, nutrition et alimentation et sont sous forme d'auto-évaluation des connaissances. Il est important de souligner que ces outils d'auto-évaluation comportent ainsi des questions pour lesquelles il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Un décalage peut donc exister entre la perception du niveau et la réalité de celui-ci. D'autres outils, notamment en finances, évaluent au contraire le niveau objectif de connaissances avec un score qui distingue entre bonnes et mauvaises réponses.

Analyse des réponses et score de littératie

Un aspect important de la mesure de la littératie est la façon dont les données collectées vont être colligées pour positionner le répondant à un niveau de littératie donné.

Puisque la façon de compiler un score (ou un vote) peut modifier le classement, le transfert des réponses en score est ainsi un élément d'importance. Par exemple, le questionnaire de Lusardi et Mitchell (2010) ne contient que trois questions. La méthode choisie pour compiler les résultats est d'accorder un point par bonne réponse. Pour ce questionnaire, les deux premières questions sont de type choix de réponses multiples (3 choix de réponses). La dernière question est une question binaire de type vrai ou faux. Pour les trois questions, les options « Je ne sais pas » et « Refus de répondre » sont disponibles pour le participant. Donc, pour le pointage, il y a toujours trois options. Soit une bonne réponse (1 point), soit une mauvaise réponse (0 point) ou « je ne sais pas » (0 point). Ensuite, l'analyse est basée sur le nombre de bonnes réponses de chaque répondant. Cela permet ensuite de faire des corrélations entre le nombre de bonnes réponses et divers facteurs socioéconomiques.

L'étude pancanadienne en littératie fiscale de Pham et al. (2020) comporte quant à elle huit questions. Les six premières questions sont de type binaire (2 choix de réponses). Dans ce cas, les choix de réponses sont « imposables » ou « non imposables ». Les deux dernières questions sont plus complexes et incluent de courtes mises en situation. Les choix de réponses sont multiples pour

ces deux dernières questions. La septième question contient 4 choix de réponses différents et la huitième question laisse trois choix de réponses au participant. L'option « je ne sais pas » est aussi disponible à chacune des huit questions. Au niveau du pointage, 1 point par bonne réponse a été accordé, pour ensuite rapporter les résultats en pourcentage.

Bien que notre revue quant à la compilation des scores de littératie ne soit pas exhaustive, il ressort des études recensées que l'établissement d'un score par pointage simple, soit une bonne réponse = 1 point est une pratique courante. Une technique plus élaborée pourrait prendre en considération le degré de difficulté en accolant plus de point aux questions plus difficiles.

2.2 Méthodologie

Thèmes des questions

La première étape à l'élaboration du questionnaire a été de cibler les thèmes à aborder afin de mesurer le niveau de littératie. En se basant sur l'étude d'Aballo (2021), quatre thèmes ont été retenus, soit la connaissance de la présence de la gestion de l'offre au Canada, la connaissance du quota, le fonctionnement de la gestion de l'offre ainsi que les aspects économiques de la gestion de l'offre.

Choix du type de questions

Considérant le souci de minimiser le temps nécessaire à remplir le questionnaire et afin de faciliter l'analyse des données, le choix s'est arrêté sur des questions à choix multiples (vrai ou faux et à choix de réponses). Ce choix est en ligne avec la littérature sur la littéracie.

Nous notons que la problématique d'obtenir une bonne réponse par hasard n'est pas abordé dans la littérature consultée. Toutefois, dans un questionnaire à choix binaire une réponse aléatoire a 50% de chance d'être bonne. Il y a donc risques de biais dans l'évaluation du niveau de littératie. Nous avons, à cet effet, fait des prétests à petite échelle avec rétroaction. Nous constatons que l'effet hasard est un enjeu réel. Toutefois, nous observons que l'ajout de l'option « *je ne sais pas* » élimine pratiquement le biais de hasard en n'obligeant pas les participants à forcer une réponse ayant, par exemple, 50% de probabilité de réussite.

Structure du questionnaire

Une large banque de questions avec divers niveaux de difficulté s’inspirant de l’étude de Lusardi et Mitchell (2010) a d’abord été créée. Après discussions entre les trois chercheurs associés à cette étude et un processus d’élimination, nous retenons la structure suivante : quatre thèmes ont été sélectionnés, ce qui constitue quatre blocs contenant chacun trois questions avec un niveau de difficulté progressif. Cette première version du questionnaire est donc composée de quatre blocs de trois questions chacun, pour un total de 12 questions. Ce questionnaire est à l’Annexe II.

Les deux premières questions de chaque bloc proposent un choix binaire de réponse (vrai ou faux), alors que la troisième question de chaque bloc est une question à quatre choix multiples (QCM). Dans tous les cas l’option « *je ne sais pas* » est également présente.

Afin d’éviter qu’une stratégie de linéarisation (répondre la même chose à toutes les questions) permette d’obtenir un bon score et de fausser les résultats, chaque bloc contient une question dont la réponse est « vrai » et une question dont la réponse est « faux ». Le Tableau 2 présente la structure du questionnaire de façon conceptuelle :

Tableau 2. Structure du questionnaire (12 questions)

Bloc 1 : Connaissance	Bloc 2 : Quota	Bloc 3 : Fonctionnement	Bloc 4 : Aspects économiques
Question binaire*	Question binaire*	Question binaire*	Question binaire*
Question binaire**	Question binaire**	Question binaire**	Question binaire**
QCM***	QCM***	QCM***	QCM***

*Niveau de difficulté 1, **Niveau de difficulté 2, ***Niveau de difficulté 3.

Cette première version (prétest long) du questionnaire a été réalisée sur la plateforme en ligne LimeSurvey. Les participants ne peuvent pas revenir à la question précédente. Cela permet d’éviter que le participant revienne à une question déjà répondue s’il voit une information qui lui permettrait de mieux répondre à cette question plus loin dans le questionnaire. De plus, afin d’éviter le biais lié à l’ordre des questions, les trois derniers blocs de questions apparaissent de façon aléatoire pour chaque participant. Le premier bloc apparaît toujours en premier, car les réponses à ces questions peuvent être influencées par les blocs suivants. Le lien du prétest du questionnaire a été distribué

sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) des chercheurs impliqués. Il s'agit donc d'un échantillon de convenance. L'échantillon est surpondéré relativement à la population générale vers des personnes ayant des connaissances en agriculture, reflétant les réseaux sociaux des chercheurs. Ceci n'affecte pas l'objectif du prétest qui est de déceler de potentiels problèmes et de voir le pouvoir discriminant des questions. En effet, une question qui serait réussie par tous n'est pas utile puisqu'elle ne permet pas de distinguer entre les niveaux de connaissance. La même logique s'applique à une question qui serait échouée par tous.

2.3 Calcul du score

Deux méthodes de calcul du score ont été utilisées afin de faire des comparaisons quant au pouvoir de discriminer entre les participants, la facilité de compilation et la minimisation de l'effet de chance. La première méthode (méthode bonis), présentée dans le Tableau 3, est la plus complexe et permet de calculer les résultats de chaque répondant de la façon suivante : chaque bonne réponse vaut 1 point. L'option « je ne sais pas » ou une mauvaise réponse valent 0 point. Ensuite, si un répondant a trois bonnes réponses d'un même bloc, on ajoute deux points supplémentaires. On peut donc accumuler un maximum de cinq points par bloc. Ainsi, le participant qui a 12 bonnes réponses peut accumuler un maximum de 20 points, comme l'illustre le Tableau 3. Cette méthode permet de réduire l'effet de chance. En effet, la probabilité qu'un répondant qui ne connaît pas les réponses obtienne toutes les bonnes réponses d'un bloc est faible. En ce sens, les points bonis viennent augmenter l'écart entre les répondants ayant un bon niveau de littératie et les « chanceux ».

Tableau 3. Calcul du score par question avec bonis

Catégorie de question	Bloc 1- Connaissance	Bloc 2-Quota	Bloc 3- Fonctionnement	Bloc 4-Aspect économique
Q1: Facile	1 point	1 point	1 point	1 point
Q2: Modérée	1 point	1 point	1 point	1 point
Q3: Difficile	1 point	1 point	1 point	1 point
3 bonnes réponses	+ 2 points	+ 2 points	+ 2 points	+2 points
Max. 20 points	5	5	5	5

La deuxième méthode de calcul du score (Tableau 4) consiste simplement à calculer un point par bonne réponse. Dans ce cas, le répondant qui réussit toutes les questions accumule donc 12 points.

Tableau 4. Calcul simple du score par question

Catégorie de question	Score si bonne réponse	Score si mauvaise réponse	Score si « je ne sais pas »
Q1 : Facile	1 point	0 point	0 point
Q2 : Modérée	1 point	0 point	0 point
Q3 : Difficile	1 point	0 point	0 point

3. Présentation et analyse des résultats du prétest

3.1 Portrait des répondants

152 répondants ont participé au prétest. 33 d'entre eux n'ont pas terminé le questionnaire, ce qui laisse 119 questionnaires analysables. Les participants n'ayant pas terminé le questionnaire sont des personnes qui ont ouvert le questionnaire, qui ont répondu à quelques (ou aucune) questions et qui l'ont fermé par la suite. Ces questionnaires ne sont pas inclus dans les analyses ci-dessous.

D'abord, 62 répondants ont mentionné évoluer dans le milieu agricole. Cela inclut les agriculteurs, les professionnels, les étudiants et les chercheurs qui gravitent autour de l'agriculture. Nous retrouvons notamment 8 étudiants en agronomie/agroéconomie et 27 agriculteurs (dont 15 sous gestion de l'offre) parmi ces 62 répondants. Ainsi, 57 participants n'ont pas de lien avec le milieu agricole.

3.2 Analyse des résultats

Le score de chaque participant a été calculé selon les deux méthodes proposées précédemment. Le Tableau 5 indique que selon la méthode de calcul bonis, les répondants obtiennent en moyenne un score de 44% (8,76/20) alors que ce score est de 56% (6,76/12) avec la méthode simple. L'écart entre les deux moyennes s'explique de la façon suivante : une mauvaise réponse coûte plus d'un point avec la méthode bonis ($20/12=1,7$ point environ). Il est donc logique que la moyenne soit plus basse. Par exemple, un répondant ayant seulement une mauvaise réponse obtient une note

globale inférieure avec la méthode bonis (17/20 ou 85%) qu'avec la méthode simple (11/12 ou 92%). Au contraire, une seule bonne réponse vaut moins de points avec la méthode bonis (1/20 ou 5%) qu'avec la méthode simple (1/12 ou 8,3%). Les répondants ayant peu de bonnes réponses sont donc davantage pénalisés avec la méthode bonis qu'avec la méthode simple.

La note moyenne globale pour l'ensemble des questions, peu importe la méthode de calcul, est donc est donc relativement faible. Ce résultat est toutefois en lien avec sondage réalisé par le MAPAQ en 2017 qui indique que 18% des Québécois déclarent que leurs connaissances du secteur agricole sont très ou plutôt élevées, alors que 80% évaluent leurs connaissances comme étant plutôt ou très faibles (MAPAQ, 2017).

Tableau 5. Résultats questionnaire 12 questions (prétest)

Questionnaire initial 12 questions				
	/20 (bonis)	%	/12 (simple)	%
Nb répondants	119		119	
Moyenne	8,76	43,8%	6,76	56,4%
Max	20,00		12,00	
Min	0,00		0,00	
Variance	26,20		9,76	
Écart-type	5,12		3,12	

Par la suite nous vérifions si un écart existe entre les répondants ayant des liens avec le milieu agricole et les autres. Le score moyen des répondants « agricole » (62) est comparé avec les sous-groupes des agriculteurs (27) et des étudiants en agriculture (8 répondants). La comparaison est également faite avec les gens n'ayant pas de lien avec le milieu agricole (57 répondants). Le Tableau 6 indique que les répondants évoluant dans le milieu agricole, les agriculteurs et les étudiants en agronomie/agroéconomie ont des résultats en moyenne supérieurs aux répondants n'évoluant pas dans le milieu agricole².

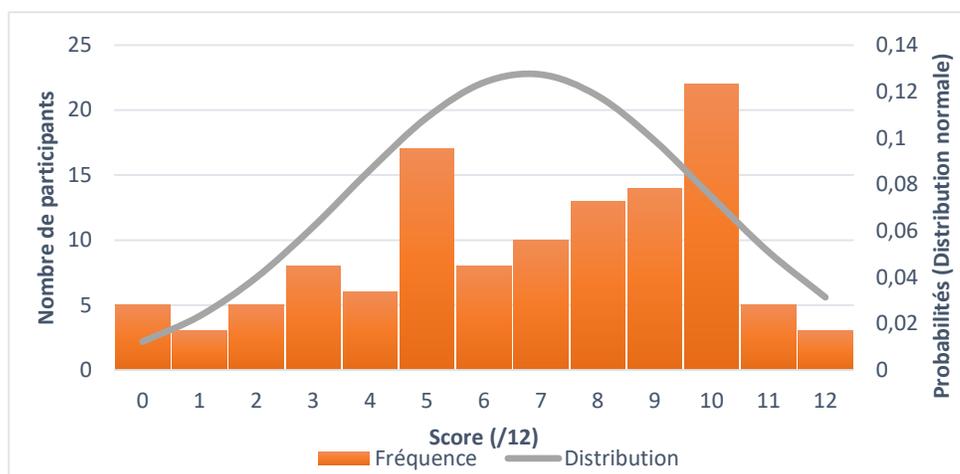
² Les mêmes résultats sont obtenus avec la méthode bonis. Ces derniers ne sont pas présentés pour simplifier la présentation.

Tableau 6. Comparaison des groupes de répondants (méthode simple)

Questionnaire initial 12 questions				
	Répondants évoluant dans le milieu agricole	Agriculteurs	Étudiants	Répondants n'évoluant pas dans le milieu agricole
Nb répondants	62	27	8	57
Moyenne (/12)	8,74	9,7	9	4,61
Moyenne (%)	72,83%	80,83%	75%	38,42%

La Figure 1 illustre la distribution des scores obtenus par la méthode simple. La première bande indique que cinq participants ont obtenu un score de 0, donc aucune bonne réponse. La ligne grise illustre la distribution normale alors que la distribution observée pourrait être classée comme étant bimodale. En effet, nous pouvons observer deux groupes dans lesquels les individus sont très abondants (5 et 10) autour desquels on retrouve des groupes moins abondants. Cette distribution bimodale n'est pas étonnante puisque l'échantillon regroupe deux sous-groupes ayant des niveaux de connaissance différents (Tableau 6).

Figure 1. Distribution des scores des participants, méthode simple (N=119)



3.3 Analyse par question

L'analyse par question permet de vérifier leur capacité de discrimination et, le cas échéant, d'éliminer certaines questions non pertinentes tout en allégeant l'outil de littératie. Le Tableau 7 présente les 12 questions classées selon trois niveaux de réussite. Les questions vertes sont les quatre questions les mieux réussies, les rouges sont les quatre questions les moins bien réussies et les jaunes sont les questions se situant entre les deux. Ce classement permet de constater que le niveau de difficulté de quelques questions avait été mal estimé au départ. En effet, rappelons que la première question de chacun des 4 blocs doit être la plus facile et la dernière la plus difficile.

Tableau 7. Analyse du niveau de réussite des questions (prétest)

Corrigé	Questions	Nb bonnes réponses	% bonnes réponses
Q1: Faux	VRAI OU FAUX? La gestion de l'offre n'est pas une politique agricole en place au Québec.	87	73,11
Q2: vrai	VRAI OU FAUX? La gestion de l'offre, présente dans certains secteurs agricoles, s'applique à l'échelle du pays. Donc, une production sous gestion de l'offre au Québec est aussi sous gestion de l'offre dans les autres provinces canadiennes.	69	57,98
Q3: Œuf et poulet	Au Canada, parmi les secteurs suivants, lesquels sont sous gestion de l'offre?	73	61,34
Q4: vrai	VRAI OU FAUX? La gestion de l'offre implique des droits de production, c'est-à-dire qu'un producteur ne peut pas produire ou mettre en marché plus que le quota qu'il détient.	103	86,55
Q5: Faux	VRAI OU FAUX? Lors de sa mise en place dans le secteur laitier, dans les années 1970, les 62 producteurs de lait ont dû acheter leur quota sur	29	24,37

	la base de leur volume historique de production.		
Q6: 20 000-30 000\$	À combien s'élève la valeur du quota en production laitière au Canada?	62	52,10
Q7: Faux	VRAI OU FAUX? Pour un secteur sous gestion de l'offre, chaque province canadienne a le même niveau de quota de production (même quantité).	95	79,83
Q8: vrai	VRAI OU FAUX? Si la consommation diminue, chaque producteur voit son quota diminuer.	52	43,70
Q9: Offices nationaux	Qui est responsable de déterminer le quota de production et de préciser leur répartition entre les provinces?	42	35,29
Q10: vrai	VRAI OU FAUX? Le calcul du coût de production, qui sert à déterminer le montant reçu par les producteurs sous gestion de l'offre, ne tient pas compte des producteurs ayant les coûts de production les plus élevés.	43	36,13
Q11: Faux	VRAI OU FAUX? Une entreprise agricole sous performante ne peut pas être en difficulté financière ou faire faillite si elle est dans un secteur sous gestion de l'offre.	101	84,87
Q12: Prix reçu par les producteurs sur la base d'un coût de production, contrôle de la production (quota) et contrôle des importations	Quels sont les trois éléments clés de la gestion de l'offre (trois piliers)?	49	41,18

Parmi les 119 participants, des sous-groupes ont été créés afin de mieux saisir le pouvoir discriminant des questions. Ainsi, un sous-groupe de tête et un sous-groupe de fin ont été créés à partir des scores. Le groupe de tête est formé d'environ 20% des meilleurs scores et le groupe de fin est constitué des 20% plus faibles scores, ce qui nous mène à environ 24 participants par groupe dans le cas de la méthode avec bonis. Cependant, comme plusieurs répondants ont le même score, les groupes comptent plus de 24 participants. Ainsi, ce sont les 30 participants ayant eu le meilleur résultat qui se retrouvent dans le groupe de tête et ce sont les 27 répondants ayant eu le moins de bonnes réponses qui forment le groupe de fin. Le groupe de tête est constitué des participants ayant obtenu un résultat entre 14 et 20 points. Le groupe de fin est constitué des participants ayant obtenu entre 0 et 4 points.

Le même exercice a été fait pour la méthode de calcul simple, le but étant de comparer les deux méthodes de calcul. Ainsi, un groupe de tête de 30 participants et un groupe de fin de 27 participants ont été créés avec les scores issus de la méthode de calcul simple. Les participants se retrouvant dans le groupe de tête ont obtenu des résultats entre 10 et 12 points et ceux du groupe de fin entre 0 et 4 points. Cela nous laisse avec deux groupes de tête et deux groupes de fin formés à l'aide de deux méthodes de calcul différentes.

En comparant les deux groupes de tête, on constate que ce sont exactement les mêmes participants qui se retrouvent dans les deux groupes, peu importe la méthode de calcul du score utilisée. La même situation se produit lorsqu'on compare les deux groupes de fin. Les deux méthodes de calcul permettent donc de différencier de la même façon les gens ayant un niveau de littératie élevé de ceux ayant un niveau de littératie plus faible. Ainsi, la méthode de calcul de score la plus simple, soit un point par bonne réponse a été sélectionnée. Le Tableau 8 présente les résultats du groupe de tête. Il est intéressant de noter que 28 répondants parmi les 30 formant le groupe de tête évoluent dans le milieu agricole (agriculteur, chercheur, étudiant, professionnel du domaine, etc.). Parmi ceux-ci, 13 sont agriculteurs et 4 sont étudiants en agronomie ou en agroéconomie.

Tableau 8. Questionnaire initial-Groupe de tête

Questionnaire initial 12 questions Groupe de tête		
	/12	%
Nb répondants	30	
Moyenne	10,37	86,4
Max	12,00	
Min	10,00	
Variance	0,45	
Écart-type	0,67	

Le Tableau 9 présente les résultats du groupe de fin. Contrairement au groupe de tête, seulement trois répondants parmi les 27 évoluent dans le milieu agricole (agriculteur, chercheur, étudiant, professionnel du domaine, etc.).

Tableau 9. Questionnaire initial-Groupe de fin

Questionnaire initial 12 questions Groupe de tête		
	/12	%
Nb répondants	27	
Moyenne	2,26	18,8
Max	4	
Min	0	
Variance	2,05	
Écart-type	1,43	

En analysant la composition et les résultats de ces deux sous-groupes, nous constatons à nouveau et sans surprise la corrélation positive entre le fait d'avoir des liens avec le milieu agricole et le niveau de littératie de la gestion de l'offre. Ceci démontre la capacité du questionnaire à discriminer ceux qui ont un niveau de littératie faible de ceux qui connaissent bien le sujet. De plus, puisque la majorité des réponses retrouvées dans le groupe de fin sont « *je ne sais pas* ». Cela vient nous rassurer quant à l'utilisation de cette option pour réduire l'effet de hasard.

Après avoir fait l'analyse des résultats globaux, l'analyse par question et l'analyse par sous-groupe, nous éliminons, dans un premier temps les questions et/ou choix de réponses qui semblent soit porter à confusion soit être mal classés ou avoir un pouvoir discriminant limité. Sur cette base, la question 9 (Annexe II) est retirée. En effet, les choix de réponses de cette question semblent porter à confusion. Similairement, la question 10 (Annexe II) est également retirée par manque de clarté en plus de son faible taux de réussite parmi le groupe de tête. Les questions 11 et 4 (Annexe II) ont des taux de réussite supérieurs à 85%, réduisant du fait leur capacité discriminante. Toutefois, la question 11 est jugée moins pertinente que la 4 et est donc retirée. Finalement, la question 8 est éliminée afin de balancer nos questions et qu'elle est la question de catégorie moyenne (jaune) ayant le plus faible taux de réussite (52%).

Avec les 8 questions restantes (1,2,3,4,5,6,7 et 12), plusieurs simulations ont été faites, permettant ainsi d'obtenir un questionnaire simplifié, soit avec moins de questions, tout en ayant les résultats (scores) s'apparentant le plus au questionnaire initial. Le Tableau 10 présente la comparaison de trois simulations.

Tableau 10. Simulations avec six questions parmi les huit restantes

Simulation #1 Questions 1-2-12-4-3-5		
Nb répondants	119	
	/6	%
Moyenne	3,45	57,42
Max	6	
Min	0	
Variance	2,86	
Écart-type	1,69	
Simulation #2 Questions 1-2-5-7-6-12		
Moyenne	3,29	54,76%
Max	6	
Min	0	
Variance	3,39	
Écart-type	1,84	
Simulation #3 Questions 1-2-12-7-3-5		

Moyenne	3,38	56,30%
Max	6	
Min	0	
Variance	3,46	
Écart-type	1,86	

L'analyse des différentes simulations permet de constater que les trois simulations donnent des résultats similaires à ceux du questionnaire initial à 12 questions. Toutefois, ce sont les résultats de la simulation #3 s'en approchent le plus. Afin d'approfondir cette comparaison, un groupe de tête et un groupe de fin ont été construits pour ce questionnaire (simulation #3). Les résultats sont concluants. Tous les répondants se retrouvant dans le groupe de tête du questionnaire initial se retrouvent aussi dans le groupe de tête de ce questionnaire à 6 questions. Les résultats sont semblables dans le groupe de fin, où la majorité des participants se retrouvent dans les deux groupes. Ainsi, le questionnaire à 6 questions représenté par la simulation #3 permet d'aussi bien capturer le niveau de littératie des participants que le questionnaire initial à 12 questions. Finalement, quelques questions ou choix de réponse ont été clarifiés et simplifiés pour former le questionnaire final de littératie sur la gestion de l'offre (Annexe II).

4. Outil de mesure des perceptions sur la gestion de l'offre

Alors que la première partie du questionnaire mesure le niveau de littératie des répondants concernant la gestion de l'offre, la deuxième partie s'intéresse à leur perception vis-à-vis d'avis contraires d'experts sur des thématiques associées à la gestion de l'offre et soulevées dans la presse généraliste. Pour y arriver, cette deuxième section présentera de façon neutre des argumentaires qui diffèrent sur des thèmes associés à la gestion de l'offre. À cet effet, rappelons l'importance des médias généralistes. D'ailleurs, un sondage réalisé par le MAPAQ en 2017 révèle que les reportages à la télévision et à la radio (63%) sont le principal moyen que les Québécois utilisent pour se renseigner sur le secteur agricole, suivi en deuxième place par les livres, journaux et magazines (26%) et en troisième place Internet (23%) (MAPAQ, 2017).

Éventuellement, ceci permettra de vérifier si un lien peut être fait entre la perception qu'ont les répondants de la gestion de l'offre et leur niveau de littératie. Toutefois, dans le cadre de cette étude seulement la construction du questionnaire sera documentée. Les prétests, le raffinement, la conduite et l'analyse de ce questionnaire seront effectués et analysés dans un cadre ultérieur.

4.1 Recensement des positions

Dans un premier temps, un recensement des écrits a été effectué afin de soulever les différentes thématiques abordées et les points de vue des différents acteurs de la filière. L'information présentée a été recherchée au niveau d'articles scientifiques, de publications de groupes de réflexions, de rapports de recherche, de sites web spécialisés et gouvernementaux ainsi que de travaux universitaires (mémoires). Cinq thématiques ont été retenues:

- Le prix des produits sous gestion de l'offre
- La diversité de l'offre
- L'occupation du territoire
- L'accès au quota, la rentabilité des entreprises et la relève
- Le commerce international

Pour chaque thématique nous recensons une diversité d'analyses ou d'opinions en provenance des sources précédemment indiquées.

4.1.1 Le prix des produits sous gestion de l'offre

Au niveau des prix à la consommation, des analystes mentionnent que les prix sont stables, mais relativement plus élevés qu'ailleurs (Findlay, 2012). Plusieurs analyses comparent les prix de détail des produits sous gestion de l'offre au Canada à leurs prix de détail aux États-Unis pour démontrer les impacts de la gestion de l'offre (Boyer et Charlebois, 2007; Findlay, 2012; Busby et Schwanen, 2013; Cardwell et coll., 2015). Ainsi, le prix de ces produits étant en plusieurs occasions supérieur au Canada, certains analystes en concluent que la gestion de l'offre crée une perte de bien-être pour les consommateurs (Boyer et Charlebois, 2007; Cardwell et coll., 2015).

En contrepartie, d'autres experts analysent les prix à la consommation et n'arrivent pas aux mêmes conclusions. En effet, on observe une différence de prix du lait entre le Canada et les États-Unis,

mais cette différence de prix ne peut pas être entièrement attribuée à la gestion de l'offre. En effet, le prix de plusieurs produits qui ne sont pas sous gestion de l'offre est aussi plus élevé au Canada qu'aux États-Unis (Doyon et coll. 2018). De plus, on observe des différences de prix significatives au détail à l'intérieur du Canada pour un lait payé le même prix aux producteurs. Cela indique que des facteurs autres que la gestion de l'offre viennent faire varier les prix de détail. Par exemple, on pourrait penser à l'impact de la position des détaillants sur le marché ou à leur pouvoir de marché (Doyon, s.d.). Bref, selon ces experts, cette hausse de prix ne peut pas être attribuée seulement à la gestion de l'offre, car plusieurs éléments externes composent le prix d'un aliment.

4.1.2 La diversité de l'offre

Certains analystes reprochent à la gestion de l'offre de décourager l'innovation. Par exemple, pour Goldfarb (2009), il est clair que la gestion de l'offre crée un désincitatif à améliorer la recherche d'efficacité et à s'adapter aux conditions changeantes du marché. En effet, selon Goldfarb (2009), la gestion de l'offre encouragerait le statu quo et découragerait l'innovation. D'autres mentionnent que c'est la complexité du système qui décourage l'adaptation et l'innovation (Dumais, 2012).

De l'autre côté, des experts indiquent que ce système est synonyme de revenus adéquats (revenus stables) et que cet environnement favorise les investissements (Doyon et Bergeron, 2015). De plus, Mbombo (2018) conclut que la stabilité des prix favorise grandement l'investissement et l'innovation des entreprises. Tamini et coll. (2018) estiment quant à eux que la baisse de risque associée à la gestion de l'offre favorise l'offre d'œufs de spécialité. Les producteurs de lait du Québec, quant à eux, indiquent que le développement de plus de 800 sélections fromages au Québec est une indication que la gestion de l'offre n'a pas freiné le développement de produits (Les producteurs de lait du Québec, 2022).

4.1.3 L'occupation du territoire

Certains analystes font valoir que la gestion de l'offre permet de conserver des fermes familiales sur l'ensemble du territoire canadien, favorisant ainsi l'occupation du territoire (Romero, 2020). De plus, du point de vue de la création d'emplois, les fermes sous gestion de l'offre créent plus d'emplois que les fermes sans gestion de l'offre, cela vient donc contribuer à l'activité économique des régions rurales (Doyon et Bergeron, 2015).

D'autres indiquent que la gestion de l'offre n'empêche pas le mouvement de concentration au détriment des plus petites fermes (Dumais, 2012). La gestion de l'offre n'aurait donc pas réussi à protéger la ferme laitière familiale de la concentration de la production (Findlay, 2012). Ainsi, cela peut avoir comme effet de diminuer le nombre de famille sur le territoire en affectant négativement les services des municipalités, nuisant donc à l'occupation du territoire.

4.1.4 L'accès au quota, la rentabilité des entreprises et la relève

L'accès au quota, la rentabilité des entreprises et la relève sont des éléments interreliés. Selon certains analystes, en assurant une stabilité des revenus la gestion de l'offre faciliterait la planification du transfert de ferme à la relève si on compare aux productions qui ne sont pas sous gestion de l'offre (exemple bœuf, porc, grains). En effet, ces productions subissent des chocs cycliques importants reliés au marché, qui amènent des contraintes financières et un moins bon accès au crédit que pour les productions sous gestion de l'offre (Mbombo, 2018). En ce sens, la gestion de l'offre favoriserait l'établissement de la relève. D'autres analystes soulèvent que le prix élevé des quotas est une importante barrière à l'entrée pour la relève (Mussel et coll., 2012a). Toutefois, Mbombo (2018) indique que les barrières à l'entrée et les forts besoins en capitaux en agriculture ne sont pas uniques à la gestion de l'offre. Mussel et coll. (2012a) indiquent également que le prix élevé des quotas nuit aux investissements alors que leur accès limité peut limiter les performances futures des fermes laitières. Concernant les difficultés d'accès au quota, notamment dans le secteur laitier, Doyon (2011) abonde dans le même sens.

Similairement, une étude de Garneau (2014) indique que la perception de plusieurs économistes canadiens est que sous gestion de l'offre, les producteurs les plus efficaces ont de la difficulté à prendre de l'expansion en raison de la rareté du quota. Au même moment, les producteurs moins efficaces auraient moins d'incitatifs à quitter la production en présence de gestion de l'offre, ce qui nuirait à la rentabilité du secteur.

4.1.5 Le commerce international

Selon certains analystes, l'accent de la gestion de l'offre sur le marché canadien défavorise les exportations. Elle empêcherait donc les Canadiens de profiter des opportunités sur les marchés internationaux (Goldfarb, 2009) et priverait les Canadiens des produits en provenance de l'étranger

(Dumais, 2012). Ainsi, la gestion de l'offre ne cadre pas bien dans le contexte de mondialisation de l'économie (Boyer et Charlebois, 2007).

En contrepartie, d'autres analystes indiquent que les faits ne cadrent pas avec les premiers arguments. En effet, le Canada compte 14 accords de libre-échange en vigueur (Exportation et développement Canada, 2017). De plus, le Canada est le seul pays qui est partenaire de 3 des plus importants accords commerciaux de la planète (ACEUM, AECG (Canada-Europe), PTPGP (Transpacifique-11)) (Gouvernement du Canada, 2019). La gestion de l'offre n'a donc pas empêché la signature de ces accords. De plus, du fait de son agriculture nordique, le Canada pourrait difficilement être compétitif sur les marchés internationaux qui sont principalement des marchés de commodités dans le secteur laitier, contre des régions qui ont un climat nettement plus favorable (N-Z) ou qui subventionnent largement leur agriculture (UE) (Gouin, 2004).

4.2 Méthodologie pour l'outil de mesure des perceptions sur la gestion de l'offre

À partir des informations précédentes, nous développons les 6 thématiques suivantes :

1. Prix des produits sous gestion de l'offre
2. Innovation
3. La relève
4. Occupation du territoire
5. Commerce international
6. Accès au quota et efficacité

Une mise en situation par thème comportant des avis divergents sur la gestion de l'offre est construite. Après chaque mise en situation, une ou deux questions avec échelle de Likert sont posées aux répondants. Le thème « *Prix des produits sous gestion de l'offre* » est présenté, alors que l'ensemble de l'information se retrouve dans le questionnaire perception, à l'annexe IV.

Les analystes ont des points de vue différents sur le prix de détail des produits sous gestion de l'offre.

Type A : Les produits soumis à la gestion de l'offre sont plus chers au Canada qu'aux États-Unis, où il n'y a pas de gestion de l'offre. La différence de prix s'explique donc entièrement par la présence de la gestion de l'offre au Canada.

Type B : La différence de prix de détail avec les États-Unis ne peut être entièrement attribuée à la politique de gestion de l'offre.

Argument des analystes de type A	Argument des analystes de type B
<p>Les prix des produits soumis à la gestion de l'offre sont plus élevés au Canada qu'aux États-Unis pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les restrictions sur les importations limitent la pression concurrentielle des produits importés; - Les quotas de production limitent l'offre, ce qui augmente les prix; -Payer le coût de production aux producteurs canadiens réduit l'incitation des producteurs à réduire leurs coûts; -Si l'offre n'était pas limitée par la gestion de l'offre, les transformateurs seraient plus gros et auraient des coûts moins élevés. 	<p>La différence de prix entre les États-Unis et le Canada ne peut être entièrement attribuée à la gestion de l'offre pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La gestion de l'offre n'agit que sur le prix à la production, pas sur le prix de détail; -Le producteur ne reçoit qu'une petite fraction des produits à valeur ajoutée. Pour un cheddar vieilli vendu 9 \$, le producteur recevra environ 1,50 \$; -De grandes différences de prix (40%) existent entre les détaillants pour le même lait payé le même prix aux producteurs; -Le porc et le bœuf sont moins chers aux États-Unis et ne sont pas soumis à la gestion de l'offre.

Q1. Selon vous, quel est l'impact de la gestion de l'offre sur l'écart du prix des œufs entre les États-Unis et le Canada?

- a) Sans gestion de l'offre l'écart du prix des œufs serait nettement plus élevé que maintenant
- b) Sans gestion de l'offre l'écart du prix des œufs serait plus élevé que maintenant
- c) N'a aucun impact sur l'écart du prix des œufs
- d) Sans gestion de l'offre, l'écart du prix des œufs serait plus bas que maintenant
- e) Sans gestion de l'offre, l'écart du prix des œufs serait nettement plus bas que maintenant

Q2. Selon vous, est-ce que le prix des fromages de spécialités (fromage vieilli, affiné) est plus élevé aux États-Unis qu'au Canada?

a) Le prix des fromages de spécialité est toujours plus élevé aux États-Unis qu'au Canada

b) Le prix des fromages de spécialité est parfois plus élevé aux États-Unis qu'au Canada

c) Le prix des fromages de spécialité est similaire aux États-Unis qu'au Canada

d) Le prix des fromages de spécialité n'est jamais plus élevé aux États-Unis qu'au Canada

S'en suivent sept questions portant sur chaque thématique, pour un total de huit questions. Finalement, à la fin du questionnaire, trois questions permettant d'analyser l'attitude globale du participant sont posées, comme l'indique le Tableau 11. Ces questions discriminantes pourront être utiles afin de faire des liens entre le niveau de littératie, la perception et la réponse à ces questions. Encore une fois, ces questions sont formulées selon l'échelle de Likert à 5 niveaux à l'exception de la première question, laquelle compte quatre niveaux.

Tableau 11. Questions discriminantes

Questions	Choix de réponse
Avez-vous trouvé l'information présentée dans le questionnaire équilibré dans la représentation des deux types d'arguments?	a) Biais en faveur de la gestion de l'offre b) Biais contre la gestion de l'offre c)Présentation équitable des deux types d'arguments d) Présentation très juste des deux types d'arguments
Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec l'affirmation suivante : « L'intérêt collectif est supérieur aux libertés individuelles » ?	a) Fortement en désaccord b) En désaccord c) Ni en accord ni en désaccord d) D'accord e) Fortement d'accord
Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant : « Le modèle socioéconomique américain fonctionne mieux que le modèle socioéconomique canadien » ?	a) Fortement en désaccord b) En désaccord c) Ni en accord ni en désaccord d) D'accord e) Fortement d'accord

Conclusion

Rappelons que le premier objectif de cette étude était de créer et de prétester un outil de mesure de la littératie concernant la gestion de l'offre. Le deuxième objectif, de développer un outil permettant d'analyser la perception qu'a la population canadienne de la gestion de l'offre lorsqu'elle est devant des avis divergents argumentés. À cet effet, un questionnaire a été construit et les étapes pour y arriver ont été documentées. La première partie du questionnaire (littératie) a été testé et les répondants ont, en moyenne, obtenu un résultat de 56,4%. Les résultats montrent que plus de la moitié des répondants (52%) évoluent dans le milieu agricole, ce qui n'est pas nécessairement représentatif de la population canadienne en général. En effet, ce pourcentage sera beaucoup plus faible à l'échelle canadienne. Ainsi, on peut s'attendre à ce que la moyenne du score de littératie sur la gestion de l'offre de l'enquête pancanadienne soit plus basse.

Ensuite, afin d'atteindre le 2^e objectif, un questionnaire a été créé afin d'observer la perception qu'ont les répondants de la gestion de l'offre suivant la lecture d'avis contraires d'experts. Encore une fois, les étapes qui ont permis de construire ce questionnaire sont documentées dans la présente étude.

Pour la suite, les deux parties du questionnaire créées dans le cadre de ce travail ont été fusionnées pour créer un questionnaire comprenant 17 questions au total. Ce questionnaire sera testé, analysé et amélioré pour finalement être distribué dans toutes les provinces canadiennes par une firme de sondage. Il sera intéressant de connaître le niveau de littératie de la population canadienne et de faire des liens avec les différentes perceptions des répondants, à savoir si le niveau de littératie a un impact sur la perception. Ces analyses seront réalisées dans le cadre d'une étude subséquente.

Bibliographie

- Aballo, M. (2020). Élaboration d'un outil de mesure du niveau de littératie en agroéconomie au Québec (Canada). Étude de cas : la Gestion de l'offre. Mémoire. Université Laval.
<https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/71442>
- Bonacini, L. (2019). La littératie alimentaire et les décisions alimentaires des adultes dans les supermarchés à Bruxelles. Analyse de données collectées sur base de l'échelle de mesure Short Food Literacy Questionnaire. Master en sciences de la santé publique. Université catholique de Louvain.
https://www.futuregenerations.be/sites/www.futuregenerations.be/files/annuaire/file/2020_mtahealth_tfe_laura-bonacini.pdf
- Boyer, M., & Charlebois, S. (2007). La gestion de l'offre des produits agricoles : un système coûteux pour les consommateurs. Institut économique de Montréal.
https://www.iedm.org/sites/default/files/pub_files/agri0807_fr.pdf
- Busby, C., & Schwanen, D. (2013). Putting The Market Back in Dairy Marketing. Institut C.D. Howe.
https://www.cdhowe.org/sites/default/files/attachments/research_papers/mixed/Commentary_374_0.pdf
- Cardwell, R., Lawley, C., et Xiang, D. (2015). Milked and feathered: The regressive welfare effects of Canada's supply management regime. *Canadian Public Policy*, 41(1), 1- 14.
- Doyon, M. (2011) Canada's Dairy Supply Management: Comprehensive Review and Outlook for the Future. CIRANO, 2011DT-01
<https://cirano.qc.ca/fr/sommaires/2011DT-01>
- Doyon, M. (s.d). Stop Lying Canadians on Supply Management: a response to the Martha Hall Findlay Report. <https://www.theholmteam.ca/Stop.lying.to.canadians.pdf>
- Doyon, M. & Bergeron, S. (2015). Economic Impact From Farm Investments in Canada. CIRANO. <https://cirano.qc.ca/files/publications/2018RP-12.pdf>
- Doyon, M.; Bergeron, S.; Saulais, L.; Labonté, M-È. Et V. Provencher (2022) « Do consumers value welfare and environmental attributes in egg production similarly in fresh eggs and prepared meals? ». *Animals*, Vol 13-3. [10.3390/ani13030324](https://doi.org/10.3390/ani13030324)
- Doyon, M., Bergeron, S. et Tamini, L. (2018). Milked and feathered : The Regressive Welfare Effects of Canada's Supply Management Regime : A Comment. Dans *Canadian Public Policy*, Vol 44. n°3. pp. 272-277. <https://muse-jhu-edu.acces.bibl.ulaval.ca/article/704819/pdf>
- Dumais, M. (2012). Les conséquences négatives des offices de commercialisation agricole. Institut Économique de Montréal. https://www.iedm.org/files/cahier0912_fr.pdf
- Exportation et développement Canada. (2017). L'importance des accords de libre-échange du Canada. <https://www.edc.ca/fr/blogue/importance-des-accords-commerciaux-du->

[canada.html#:~:text=Le%20Canada%20compte%20maintenant%2014,les%20%C3%A9changes%20entre%20les%20pays.](#)

- Findlay, M. (2012). Supply Management: Problems, Politic sans possibilités. University of Calgary. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2089041
- Frick, M.J., Kahler, A., et Miller, W. W. (1991). A definition and the concepts of agricultural literacy. Journal of agricultural Education. Vol. 32. No 2. pp. 49-57. https://www.jae-online.org/attachments/article/758/Frick,%20M_Vol32_2_49-57.pdf
- Garneau, J. (2014). Comment les économistes perçoivent-ils la gestion de l'offre dans le secteur laitier canadien? <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/25509/1/31307.pdf>
- Goldfarb, D. (2009). Making Milk: The Practices, Players and Pressures Behind Dairy Supply Management. The Conference Board of Canada. https://www.conferenceboard.ca/temp/997c35b9-50f2-46fb-b09c-98958eca4650/10-093_CanCompete_MakingMilk.pdf
- Gouin, D-M. (2004). La gestion de l'offre dans le secteur laitier, un mode de régulation toujours pertinent. https://www.agrireseau.net/bovinslaitiers/documents/resume_dmgoouin_sept04.pdf
- Gouvernement du Canada. (2019). Aperçu et avantages du PTPGP. <https://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/cptpp-ptpgp/overview-aperçu.aspx?lang=fra>
- Gouvernement du Canada. (2022). Comment le prix du lait est-il établi au Canada? <https://cdc-ccl.ca/index.php/a-propos/le-systeme-de-gestion-de-loffre-du-secteur-laitier/le-prix-du-lait/>
- Gouvernement du Québec (2022). Industrie agricole au Québec. <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/industrie-agricole-au-quebec/gestion-offre>
- Heminthavong, K. (2018). Le mécanisme de la gestion de l'offre au Canada. Division de l'économie, des ressources et des affaires internationales. 15 pages. <https://lop.parl.ca/staticfiles/PublicWebsite/Home/ResearchPublications/BackgroundPapers/PDF/2018-42-f.pdf>
- Krause, C., Beer-Borst, S., Sommerhalder, K., Hayoz, S. et Abel, T. (2018). Short Food Literacy Questionnaire (SFLQ) for adults : Findings from a Swiss validation study. pp. 125-280. <https://www.sciencedirect-com.acces.bibl.ulaval.ca/science/article/pii/S0195666316308893>
- Les Producteurs de lait du Québec. (2022). Une promotion Fromages d'ici qui récompense la sélection d'ici. Dans Cision. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/une-promotion-fromages-d-ici-qui-recompense-la-selection-d-ici-852828112.html>
- Lusardi, A., Mitchell, O. et Curto, V. (2010). Financial Literacy among the Young. The Journal of Consumer Affairs. Vol. 44. n° 2. pp. 358-380. <http://www.jstor.org/stable/23859796>

- Mbombo, R. (2018). Pertinence économique de la stabilité des marchés agroalimentaires. Mémoire de maîtrise en agroéconomie. Université Laval. Québec, Canada.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec [MAPAQ]. (2017). Préoccupations et perceptions de la population du Québec face au secteur de la production agricole et des pêches commerciales. Rapport d'analyse d'un sondage web. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/publications-adm/dossier/rapport_analyse_sondage_web/RA_sondageLeger_rencontre3_MAPAQ.pdf?1580400218
- Mussel, A. (2010). Making Sense Out of a Stale Debate: Milk Supply Management in Canada. George Morris Centre. <https://ageconsearch.umn.edu/record/289968>
- Mussel, A., Seguin, B. & Sweetland, J. (2012). Canada's Supply-Managed Dairy policy: Challenges and Need for Evolution. George Morris Centre.
- Observatoire de la Consommation Responsable (2022) Baromètre annuel de la consommation responsable. Rapport.
- Palumbo, R., Annarumma, C., Adinolfi, P., Vezzosi, S., Troiano, E., Catinello, G. et Manna, R. (2017). Crafting and applying a tool to assess food literacy: Findings from a pilot study. Trends in Food Science & Technology. Vol 67. pp 173-182. <https://www.sciencedirect.com/acces.bibl.ulaval.ca/science/article/pii/S0924224416304447>
- Pham, A., Genest-Grégoire, A., Godbout, L. et Guay, J-H. (2020). Littératie fiscale : Qui comprend la fiscalité? Première étude pancanadienne. Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke. https://cffp.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2020/05/cr_2020-08_litteratie-fiscale_etude_pancanadienne.pdf
- Poelman M.P., Dijkstra C.S., Sponselee H., Kamphuis C.B.M., Battjes-Fries M.C.E., Gillebaart M. et al. (2018). Towards the measurement of food literacy with respect to healthy eating: the development and validation of the self-perceived food literacy scale among an adult sample in the Netherlands. International Journal of behavioral nutrition and physical activity. Vol 15. n°1. <https://link.springer.com/content/pdf/10.1186%2Fs12966-018-0687-z.pdf>
- Romero, A. (2020). Analyse du système de gestion de l'offre dans l'industrie laitière au Canada. Mémoire de maîtrise. Université du Québec en Outaouais. https://di.uqo.ca/id/eprint/1228/1/Romero_Hernandez_Adalberto_2020_memoire.pdf
- Tamini, L.; Doyon, M.; and M. Zan, (2018) « Investment behavior of Canada egg producers: Analyzing the impacts of change in risk aversion and in the variability of eggs prices and production costs », British Food Journal, Vol. 120 Issue: 1, pp.96-107

Annexe I Recensement partiel-La gestion de l'offre dans les médias, janvier 2019- mai 2022

Date	Article
2018	
14 mars 2018	https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1089305/m-trump-debarrassez-nous-systeme-gestion-offre-lait-universite-calgary?depuisRecherche=true
16 juin 2018	https://www.cbc.ca/news/politics/canada-supply-management-explainer-1.4708341
17 juillet 2018	https://www.fraserinstitute.org/studies/phasing-out-supply-management-lessons-from-australias-dairy-industry
17 juillet 2018	https://www.fraserinstitute.org/article/canada-can-eliminate-supply-management-by-following-australias-lead
30 août 2018	https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1120695/economie-alena-gestion-offre-canada
31 août 2018	https://www.ledroit.com/2018/09/01/quest-ce-que-le-systeme-de-la-gestion-de-loffre-42c20812ce31acc4cced7c379157e382
1 ^{er} septembre 2018	https://www.lesaffaires.com/blogues/francois-normand/pourquoi-il-faut-sauver-la-gestion-de-l-offre/604663
4 septembre 2018	https://www.fraserinstitute.org/blogs/supply-management-increases-prices-reduces-range-of-milk-and-other-dairy-products
13 septembre 2018	https://www.ledevoir.com/economie/536645/alena-couillard-pret-a-aller-en-cour
1 ^{er} octobre 2018	https://www.ledevoir.com/politique/canada/538078/alena-ottawa-a-fait-des-concessions-sur-la-gestion-de-l-offre
31 octobre 2018	https://www.ledevoir.com/economie/540251/gestion-de-l-offre-quebec-et-ottawa-ne-s-entendent-pas-sur-les-impacts-a-compenser
20 novembre 2018	https://www.lebulletin.com/elevage/les-entreprises-sous-gestion-de-loffre-investissent-davantage-96560
20 décembre 2018	https://www.fraserinstitute.org/blogs/supply-management-the-grinch-that-stole-christmas
2019	
29 janvier 2019	https://www.lebulletin.com/elevage/pourquoi-la-gestion-de-loffre-96863
2020	
23 février 2020	https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-02-23/la-fin-des-vaches-sacrees
2020	https://cdn.dal.ca/content/dam/dalhousie/pdf/sites/agri-food/Agri-Food%20Supply%20Management%202.0%20Report%20(Dairy)%202020%20FR.pdf
9 avril 2020	https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-04-09/jeter-du-lait-devrait-etre-illegal
15 octobre 2020	https://financialpost.com/commodities/agriculture/major-reform-needed-to-buoy-canadas-dairy-supply-management-system-report
21 octobre 2020	https://www.realagriculture.com/2020/10/dairy-supply-management-report-is-about-attracting-processors-says-author/

29 décembre 2020	https://www.dairyglobal.net/industry-and-markets/market-trends/canadas-supply-management-system-a-hot-topic/
2021	
15 février 2021	https://www.journaldequebec.com/2021/02/15/buttergate-un-contrat-moral-brise
22 février 2021	https://www.journaldequebec.com/2021/02/22/buttergate-le-veritable-probleme
23 février 2022	https://www.producteursdoeufs.ca/2022/02/les-quatre-avantages-de-la-gestion-de-loffre-pour-lagriculture-canadienne/
1 ^{er} mars 2021	https://www.journaldemontreal.com/2021/03/01/lhuile-de-palme-devoree-par-sa-mauvaise-image
16 juin 2021	https://www.fraserinstitute.org/article/trudeau-government-enforces-price-gouging-for-chicken-and-eggs
26 juin 2021	https://www.journaldemontreal.com/2021/06/26/exceldor-lepoque-de-la-gestion-de-loffre-est-elle-revolute-1
6 septembre 2021	https://www.journaldechambly.com/marche-du-lait-la-gestion-de-loffre-menacee/
4 novembre 2021	https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-11-04/hausse-de-8-4-du-prix-du-lait/les-consommateurs-sont-les-grands-oublies.php
12 novembre 2021	https://www.ontariofarmer.com/business/farm-business/sylvain-charlebois-critiques-milk-pricing
29 novembre 2021	https://www.tv.o.org/article/supply-management-is-milking-canadians-dry
23 décembre 2021	https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-12-23/pas-de-penurie/c-est-le-temps-d-une-dinde-dinde-dinde.php
2022	
Le lait à prix d'or	https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-02-03/le-lait-a-prix-d-or.php
3 février 2022	https://www.lesoleil.com/2022/02/03/notre-or-blanc-a5950e7cbc763e24c76d157c4367ddad
3 février 2022	https://www.cdhowe.org/intelligence-memos/sylvain-charlebois-canadas-dairy-machinery-strikes-again
7 février 2022	https://www.tvanouvelles.ca/2022/02/06/hausse-des-prix-des-produits-laitiers--une-hausse-de-84--injustifiee
7 février 2022	https://www.saltwire.com/atlantic-canada/business/sylvain-charlebois-milk-is-canadas-white-gold-100689932/
7 février 2022	https://www.grocerybusiness.ca/news/canada-s-white-gold-sylvain-charlebois
15 février 2022	https://iris-recherche.qc.ca/blogue/environnement-ressources-et-energie/la-gestion-de-loffre-une-democrature-agricole/
17 mai 2022	https://retail-insider.com/retail-insider/2022/05/canadas-baby-formula-problem-is-for-different-reasons-sylvain-charlebois/
18 mai 2022	https://financialpost.com/opinion/terence-corcoran-how-ottawa-blocks-the-dairy-supply-chain
26 mai 2022	https://l-express.ca/produire-du-lait-maternise-au-canada-pour-la-chine/

18 juin 2022	https://www.thestar.com/business/opinion/2022/06/18/how-consumers-are-being-milked-by-canadas-opaque-dairy-supply-management-system.html
22 juin 2022	https://www.fraserinstitute.org/article/canada-should-abolish-supply-management-to-help-tame-inflation
3 juillet 2022	https://torontosun.com/opinion/columnists/charlebois-canadians-desperately-need-help-to-combat-food-inflation
5 juillet 2022	https://torontosun.com/opinion/columnists/charlebois-extremes-make-bad-food-policies

Annexe II. Questionnaire littératie 12 questions

Bloc 0 : Introduction (pas de bonne réponse)

1. Est-ce que vous évoluez dans le milieu agricole? (emploi, étude, agriculteur.trice, professionnel.le du domaine, chercheur.se, etc.). Si non : passe directement au Bloc 1.
2. Si oui à la première question : Êtes-vous présentement étudiant en agronomie/agroéconomie?
3. Si oui à la première question : Êtes-vous agriculteur.trice? Si non : passe au Bloc 1.
4. Si oui à la troisième question : Est-ce que vous êtes agriculteur.trice dans une production sous gestion de l'offre?

Bloc 1 : Connaissance de la présence de la gestion de l'offre en agriculture

- 1- VRAI OU FAUX. La gestion de l'offre ne fait pas partie des politiques agricoles en place au [Québec].
 - a. Vrai
 - b. Faux**
 - c. Je ne sais pas

- 2- VRAI OU FAUX. La gestion de l'offre, présente dans certains secteurs agricoles, s'applique à l'échelle du pays. Donc, une production sous gestion de l'offre au [Québec] est aussi sous gestion de l'offre dans les autres provinces canadiennes.
 - a. Vrai**
 - b. Faux
 - c. Je ne sais pas

- 3- Au Canada, parmi les secteurs suivants, lesquels sont sous gestion de l'offre?
 - a. Porc et bœuf
 - b. Pomme de terre et porc
 - c. Œuf et poulet**
 - d. Bœuf et pomme de terre

Bloc 2 : Le quota

- 4- VRAI OU FAUX. La gestion de l'offre implique des droits de production, c'est-à-dire qu'un producteur ne peut pas produire ou mettre en marché plus que le quota qu'il détient.
 - a. Vrai**
 - b. Faux
 - c. Je ne sais pas

- 5- VRAI OU FAUX. Lors de sa mise en place dans le secteur laitier, dans les années 1970, les producteurs de lait ont dû acheter leur quota sur la base de leur volume historique de production.
- Vrai
 - Faux**
 - Je ne sais pas
- 6- À combien s'élève la valeur du quota en production laitière au Canada?
- 0-10 000\$/kg de matière grasse
 - 10 000-20 000\$/kg de matière grasse
 - 20 000-30 000\$/kg de matière grasse**
 - Il n'y a pas de système de quota en production laitière au Canada
 - Je ne sais pas

Bloc 3 : Le fonctionnement de la gestion de l'offre

- 7- VRAI OU FAUX. Pour un secteur sous gestion de l'offre, chaque province canadienne a le même niveau de quota de production (même quantité).
- Vrai
 - Faux**
 - Je ne sais pas
- 8- VRAI OU FAUX. Si la consommation diminue, chaque producteur voit son quota diminuer.
- Vrai**
 - Faux
 - Je ne sais pas
- 9- Qui est responsable de déterminer le quota de production et de préciser leur répartition entre les provinces?
- Les offices provinciaux
 - Les offices nationaux**
 - Les agriculteurs de chaque province
 - Toutes ces réponses

Bloc 4 : Aspect économique de la gestion de l'offre

- 10- VRAI OU FAUX. Le calcul de coût de production qui sert à déterminer le montant reçu par les producteurs sous gestion de l'offre, ne tient pas compte des producteurs ayant les coûts de production les plus élevés.
- a. Vrai**
 - Faux
 - Je ne sais pas
- 11- VRAI OU FAUX. Une entreprise agricole sous performante ne peut pas être en difficulté financière ou faire faillite si elle est dans un secteur sous gestion de l'offre.
- Vrai
 - b. Faux**
 - Je ne sais pas
- 12- Quels sont les trois éléments clés de la gestion de l'offre (trois piliers)?
- a. Prix reçu par les producteurs sur la base d'un coût de production, contrôle de la production (quota) et contrôle des importations**
 - Prix reçu par les producteurs sur la base d'un coût de production, contrôle du prix de détail et contrôle des importations
 - Prix reçu par les producteurs sur la base d'un coût de production, contrôle de la production (quota) et contrôle du prix de détail
 - Contrôle de la production (quota), contrôle des importations et contrôle du prix de détail

Annexe III. Questionnaire littératie 6 questions

Questions d'identification

Êtes-vous lié par votre travail ou vos études au secteur agricole canadien ?

1. Oui
2. Non

Êtes-vous un agriculteur ?

1. Oui
2. Non

Votre production se trouve-t-elle dans un secteur sous gestion de l'offre ?

1. Oui
2. Non

Partie 1 : Questionnaire sur la littératie de la gestion de l'offre

Dans la section suivante, nous vous présenterons une série de 6 questions relatives à la gestion de l'offre. Veuillez répondre au mieux de vos connaissances.

Q1. VRAI OU FAUX. La gestion de l'offre est une politique en vigueur au [Québec].

- a. Vrai
- b. Faux**
- c. Je ne sais pas

Q2. VRAI OU FAUX. La gestion de l'offre, présente dans certains secteurs agricoles, s'applique à l'échelle du pays. Donc, une production soumise à la gestion de l'offre au [Québec] l'est également dans les autres provinces canadiennes.

- a. Vrai
- b. Faux
- c. Je ne sais pas

Q3. Laquelle des options suivantes contient deux des trois éléments clés de la gestion de l'offre ?

- a. Le quota de production et le contrôle des importations
- b. Prix reçu par les producteurs en fonction du coût de production et contrôle du prix de détail
- c. Quota de production et contrôle du prix de détail
- d. Restrictions à l'importation et contrôle du prix de détail
- e. Je ne sais pas

Q4. VRAI OU FAUX. Pour un secteur soumis à la gestion de l'offre, chaque province canadienne a le même niveau de quota de production (même quantité).

- a. Vrai
- b. Faux
- c. Je ne sais pas

Q5. Veuillez sélectionner le choix qui comprend deux secteurs actuellement sous gestion de l'offre au Canada ?

- a. Le porc et les œufs
- b. Les pommes de terre et le poulet
- c. Les œufs et le poulet
- d. Le porc et les pommes de terre
- e. Je ne sais pas

Q6. VRAI OU FAUX. Lorsque la gestion de l'offre a été introduite dans le secteur laitier dans les années 1970, les producteurs de lait ont dû acheter leur quota (droit de produire une quantité donnée) en fonction de la quantité qu'ils avaient produite dans le passé.

- a. Vrai
- b. Faux
- c. Je ne sais pas

Annexe IV. Questionnaire perception

Questionnaire de littératie-6 questions est la partie 1

Partie 2 : Questionnaire sur la perception de la gestion de l'offre

La gestion de l'offre est une politique agricole canadienne qui repose sur 3 éléments :

- Un prix à la production déterminé par un coût de production canadien;
- Des quotas de production (droit de produire une quantité donnée) qui répondent à la demande canadienne;
- Un contrôle étroit des importations des produits soumis à la gestion de l'offre.

Les produits d'œufs, de poulet, de dinde et la production laitière sont sous gestion de l'offre au Canada.

Cette politique s'applique à l'échelle nationale et couvre toutes les exploitations agricoles dans un secteur soumis à la gestion de l'offre.

Dans la prochaine section, nous vous présenterons des points de vue opposés d'analystes (types A et B) sur la gestion de l'offre. Les informations présentées sont tirées de rapports de recherche et d'articles trouvés dans la presse.

Prix de détail

Les analystes ont deux points de vue différents sur le prix de détail des produits sous gestion de l'offre :

Type A : Les produits soumis à la gestion de l'offre sont plus chers au Canada qu'aux États-Unis, où il n'y a pas de gestion de l'offre. La différence de prix s'explique donc entièrement par la présence de la gestion de l'offre au Canada.

Type B : La différence de prix de détail avec les États-Unis ne peut être entièrement attribuée à la politique de gestion de l'offre.

Argument des analystes de type A	Argument des analystes de type B
<p>Les prix des produits soumis à la gestion de l'offre sont plus élevés au Canada qu'aux États-Unis pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">-Les restrictions sur les importations limitent la pression concurrentielle des produits importés;- Les quotas de production limitent l'offre, ce qui augmente les prix;-Payer le coût de production aux producteurs canadiens réduit l'incitation des producteurs à réduire leurs coûts;-Si l'offre n'était pas limitée par la gestion de l'offre, les transformateurs seraient plus gros et auraient des coûts moins élevés.	<p>La différence de prix entre les États-Unis et le Canada ne peut être entièrement attribuée à la gestion de l'offre pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">-La gestion de l'offre n'agit que sur le prix à la production, pas sur le prix de détail;-Le producteur ne reçoit qu'une petite fraction des produits à valeur ajoutée. Pour un cheddar vieilli vendu 9 \$, le producteur recevra environ 1,50 \$;-De grandes différences de prix (40%) existent entre les détaillants pour le même lait payé le même prix aux producteurs; <p>Le porc et le bœuf sont moins chers aux États-Unis et ne sont pas soumis à la gestion de l'offre.</p>

Q1. Selon vous, quel est l'impact de la gestion de l'offre sur l'écart du prix des œufs entre les États-Unis et le Canada?

- a) Sans gestion de l'offre, l'écart du prix des œufs serait nettement plus élevé que maintenant
- b) Sans gestion de l'offre, l'écart du prix des œufs serait plus élevé que maintenant
- c) La gestion de l'offre n'a aucun impact sur l'écart du prix des œufs
- d) Sans gestion de l'offre, l'écart du prix des œufs serait plus bas que maintenant
- e) Sans gestion de l'offre, l'écart du prix des œufs serait nettement plus bas que maintenant

Q2. Selon vous, est-ce que le prix des fromages de spécialité (fromage vieilli, affiné) est plus élevé aux États-Unis qu'au Canada?

- a) Le prix des fromages de spécialité est toujours plus élevé aux États-Unis qu'au Canada
- b) Le prix des fromages de spécialité est parfois plus élevé aux États-Unis qu'au Canada
- c) Le prix des fromages de spécialité est similaire aux États-Unis qu'au Canada
- d) Le prix des fromages de spécialité n'est jamais plus élevé aux États-Unis qu'au Canada

Innovation

Les analystes ont deux points de vue différents sur l'innovation pour les secteurs sous gestion de l'offre :

Type A : La gestion de l'offre fournit des revenus qui encouragent l'innovation dans les exploitations agricoles.

Type B : La gestion de l'offre freine l'innovation

Argument des analystes de type A	Argument des analystes de type B
<p>Les revenus stables dans le cadre de la gestion de l'offre offrent une sécurité et des moyens pour les investissements à la ferme.</p> <p>-L'utilisation de l'automatisation et des robots dans la production sous gestion de l'offre est plus élevée ou semblable aux autres secteurs agricoles canadiens;</p> <p>-Les recherches indiquent que les fermes soumises à la gestion de l'offre investissent davantage que les fermes non soumises à la gestion de l'offre;</p> <p>-Le Canada compte plus de 800 variétés de fromage. De nouveaux types de produits laitiers et de poulet sont fréquemment introduits sur le marché.</p>	<p>La gestion de l'offre freine l'innovation et les gains d'efficacité à la ferme et limite la diversité des produits.</p> <p>-Les producteurs ne sont pas incités à innover puisqu'ils reçoivent le coût moyen de production;</p> <p>-Pour les transformateurs, le coût de la matière première et la complexité de la gestion de l'offre découragent les investissements dans le développement de nouveaux produits;</p> <p>Les transformateurs n'ont pas besoin de s'améliorer puisque la gestion de l'offre les protège des concurrents internationaux.</p>

Q3. Selon vous, quel est l'effet de la gestion de l'offre sur la diversité de l'offre des produits que vous retrouvez en magasin?

- a) La gestion de l'offre augmente fortement la diversité de l'offre des produits qu'on retrouve en magasin
- b) La gestion de l'offre augmente la diversité de l'offre des produits qu'on retrouve en magasin
- c) La gestion de l'offre n'a aucun effet sur la diversité de l'offre des produits qu'on retrouve en magasin
- d) La gestion de l'offre diminue la diversité de l'offre des produits qu'on retrouve en magasin
- e) La gestion de l'offre diminue fortement la diversité de l'offre des produits qu'on retrouve en magasin

Q4. Selon vous, quel est l'effet de la gestion de l'offre sur la recherche d'innovations permettant des gains d'efficacité des entreprises agricoles?

- a) La gestion de l'offre augmente fortement l'innovation permettant des gains d'efficacité des entreprises agricoles
- b) La gestion de l'offre augmente l'innovation permettant des gains d'efficacité des entreprises agricoles
- c) La gestion de l'offre n'a aucun effet sur l'innovation permettant des gains d'efficacité des entreprises agricoles
- d) La gestion de l'offre diminue l'innovation permettant des gains d'efficacité des entreprises agricoles
- e) La gestion de l'offre diminue fortement l'innovation permettant des gains d'efficacité des entreprises agricoles

La relève

Les analystes ont deux points de vue différents sur l'établissement des jeunes agriculteurs :

Type A : La gestion de l'offre permet une rentabilité plus constante, ce qui permet de bien planifier l'installation des jeunes.

Type B : Le prix élevé des quotas (droit de produire une quantité donnée) rend très difficile l'accès à la production sous gestion de l'offre pour les nouveaux agriculteurs.

Argument des analystes de type A	Argument des analystes de type B
<p>-La stabilité des revenus permet de mieux planifier l'intégration progressive de la prochaine génération;</p> <p>-Les revenus des secteurs non gérés par l'offre peuvent fluctuer de plus de 30% d'une année à l'autre, ce qui rend la planification financière très difficile;</p> <p>-Les secteurs qui ne sont pas sous gestion de l'offre, telle que les céréales, nécessitent également des investissements en capital de plus d'un million de dollars pour une production de taille moyenne.</p>	<p>-Les quotas coûtent plus d'un million de dollars pour une production de taille moyenne;</p> <p>-En plus de l'achat de quotas, les jeunes agriculteurs doivent acheter des terres, des bâtiments, des machines et du bétail, ce qui rend leur entrée plus difficile qu'aux États-Unis.</p>

Q5. Selon vous, quel est l'effet de la gestion de l'offre sur l'accès aux productions sous gestion de l'offre pour la relève?

- a) La gestion de l'offre favorise fortement l'accès aux productions sous gestion de l'offre pour la relève
- b) La gestion de l'offre favorise l'accès aux productions sous gestion de l'offre pour la relève
- c) La gestion de l'offre n'a aucun effet sur l'accès aux productions sous gestion de l'offre pour la relève
- d) La gestion de l'offre défavorise l'accès aux productions sous gestion de l'offre pour la relève
- e) La gestion de l'offre défavorise fortement l'accès aux productions sous gestion de l'offre pour la relève

Occupation du territoire

Type A : La gestion de l'offre permet de conserver des fermes familiales sur l'ensemble du territoire canadien.

Type B : Les productions sous gestion de l'offre subissent également un mouvement de concentration.

Argument des analystes de type A	Argument des analystes de type B
<p>La gestion de l'offre permet aux agriculteurs de capturer un plus grand pourcentage du dollar du consommateur, ce qui permet de préserver des fermes familiales sur l'ensemble du territoire et ainsi de contribuer à l'activité économique des régions rurales.</p> <p>Sans gestion de l'offre, les fermes au Québec seraient encore plus concentrées et donc moins nombreuses.</p> <p>Une corrélation positive entre le dynamisme des villages agricoles et la présence de production sous gestion de l'offre a été établie.</p>	<p>Bien que la concentration et l'augmentation de la taille des entreprises sous gestion de l'offre soient moins grandes que celle d'autres secteurs agricoles, la gestion de l'offre ne semble pas empêcher le mouvement de concentration au détriment des plus petites fermes.</p> <p>En 20 ans, le nombre de fermes laitières a diminué de moitié alors que la quantité de lait produit au Québec a augmenté.</p>

Q6. Selon vous, quel est l'effet de la gestion de l'offre sur l'occupation du territoire?

- a) La gestion de l'offre améliore fortement l'occupation du territoire
- b) La gestion de l'offre améliore l'occupation du territoire
- c) La gestion de l'offre n'a aucun effet sur l'occupation du territoire
- d) La gestion de l'offre détériore l'occupation du territoire
- e) La gestion de l'offre détériore fortement l'occupation du territoire

Commerce international

Les analystes ont deux points de vue différents sur le commerce international

Type A : La gestion de l'offre s'oppose directement au commerce international et à la libéralisation des marchés.

Type B : La gestion de l'offre n'a pas empêché le Canada d'être à l'avant-garde d'importants accords commerciaux.

Argument des analystes de type A	Argument des analystes de type B
<p>La gestion de l'offre ne permet pas au Canada de tirer pleinement profit du commerce international parce que :</p> <ul style="list-style-type: none">-Elle réduit notre capacité à signer des accords commerciaux parce que les restrictions à l'importation déplaisent à nos partenaires commerciaux;-Elle nous empêche d'exporter des produits soumis à la gestion de l'offre parce qu'elle se concentre sur le marché canadien;-La gestion de l'offre limite l'entrée de produits étrangers au Canada.	<p>La gestion de l'offre ne compromet pas le libre-échange parce que :</p> <ul style="list-style-type: none">-Le Canada est le seul pays qui est partenaire de trois des plus importants accords commerciaux au monde;-Les produits transformés qui contiennent des produits laitiers, des œufs et de la volaille peuvent être importés librement au Canada;- Le Canada n'est pas assez compétitif pour exporter des produits soumis à la gestion de l'offre car :<ul style="list-style-type: none">• Notre climat nordique rend ces produits moins compétitifs par rapport à ceux de Nouvelle-Zélande et de Californie.• D'autres pays subventionnent (États-Unis, Europe) la production de ces produits.

Q7. Selon vous quel est l'effet de la gestion de l'offre sur la capacité du Canada à participer au commerce international?

- a) La gestion de l'offre favorise fortement la capacité du Canada à participer au commerce international
- b) La gestion de l'offre favorise la capacité du Canada à participer au commerce international
- c) La gestion de l'offre n'a aucun effet sur la capacité du Canada à participer au commerce international
- d) La gestion de l'offre défavorise la capacité du Canada à participer au commerce international
- e) La gestion de l'offre défavorise fortement la capacité du Canada à participer au commerce international

Accès au quota et utilisation et allocation efficace des ressources

Certains analystes indiquent que les quotas de production contraignent la croissance des entreprises alors que d'autres mentionnent que bien qu'il soit vrai que cela puisse réduire les ambitions de certains, la gestion de l'offre empêche la surproduction, favorisant ainsi une meilleure allocation des ressources.

Argument des analystes de type A	Argument des analystes de type B
Les producteurs les plus efficaces ont de la difficulté à prendre de l'expansion, car le quota n'est pas toujours disponible, ce qui peut nuire à l'utilisation efficace des ressources de la ferme, puisque cette dernière peut nécessiter l'atteinte d'une certaine taille.	Les quotas de production empêchent la surproduction, comme observée aux États-Unis. La surproduction nécessite de subventionner les exportations aux frais des contribuables, compétitionne de façon déloyale la production locale des pays importateurs (car subventionné) et amène une mauvaise allocation des ressources (car produit plus que nécessaire) et a donc des impacts environnementaux négatifs.

Q8. Selon vous, quel est l'effet de la gestion de l'offre sur l'allocation et l'utilisation efficace des ressources d'une ferme?

- a) La gestion de l'offre est fortement favorable à l'allocation et à l'utilisation efficace des ressources d'une ferme
- b) La gestion de l'offre est favorable à l'allocation et à l'utilisation efficace des ressources d'une ferme
- c) La gestion de l'offre n'a aucun effet sur l'allocation et sur l'utilisation efficace des ressources d'une ferme
- d) La gestion de l'offre est défavorable à l'allocation et à l'utilisation efficace des ressources d'une ferme
- e) La gestion de l'offre est fortement défavorable à l'allocation et à l'utilisation efficace des ressources d'une ferme

Q16. Avez-vous trouvé l'information présentée dans le questionnaire équilibré dans la représentation des deux types d'arguments ?

- a) Biais en faveur de la gestion de l'offre
- b) Biaisée contre la gestion de l'offre
- c) Présentation équitable des deux types d'arguments
- d) Présentation très juste des deux types d'arguments

Q17. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'affirmation suivante : « L'intérêt collectif est supérieur aux libertés individuelles » ?

- a) Fortement en désaccord
- b) En désaccord
- c) Ni en accord ni en désaccord
- d) D'accord
- e) Fortement d'accord

Q18. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : « Le modèle socio-économique américain fonctionne mieux que le modèle socio-économique canadien » ?

- a) Fortement en désaccord
- b) En désaccord
- c) Ni en accord ni en désaccord
- d) D'accord
- e) Fortement d'accord